



Municipalité des Cèdres

AVIS PUBLIC CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE CIVILE 2022

Conformément à l'article 148 du Code municipal, **AVIS PUBLIC** est par la présente donné par le soussigné, JIMMY POULIN, secrétaire-trésorier, que le Conseil municipal a adopté, à sa séance ordinaire du 14 décembre 2021, le calendrier de ses séances ordinaires pour l'année civile 2022, en fixant le jour et l'heure du début de chacune de ces séances, comme suit :

MOIS	JOUR	HEURE
Janvier	Mardi le 18 janvier 2022 (exceptionnellement)	19h30
Février	Mardi le 8 février 2022	19h30
Mars	Mardi le 8 mars 2022	19h30
Avril	Mardi le 12 avril 2022	19h30
Mai	Mardi le 10 mai 2022	19h30
Juin	Mardi le 14 juin 2022	19h30
Juillet	Mardi le 12 juillet 2022	19h30
Août	Mardi le 9 août 2022	19h30
Septembre	Mardi le 13 septembre 2022	19h30
Octobre	Mardi le 11 octobre 2022 (à confirmer)	19h30
Novembre	Mardi le 8 novembre 2022	19h30
Décembre	Mardi le 13 décembre 2022	19h30

Ces séances se tiennent à l'hôtel de ville, Salle des délibérations, au 1060, chemin du Fleuve, Les Cèdres, à moins d'avis contraire.

Donné à Les Cèdres, ce 17^e jour du mois de décembre 2021.



Jimmy Poulin, OMA, urbaniste
Secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, JIMMY POULIN, secrétaire-trésorier de la Municipalité des Cèdres, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public relatif au calendrier des séances ordinaires du Conseil pour l'année 2022 aux deux endroits désignés par le Conseil.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 17^e jour du mois de décembre 2021.



Jimmy Poulin, OMA, urbaniste
Secrétaire-trésorier

1060, chemin du Fleuve
Les Cèdres (Québec) J7T 1A1

www.ville.lescedres.qc.ca